

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION N° DCS2024-002

Objet : Approbation du Compte de Gestion du Payeur Départemental du budget principal pour 2023

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

Date de la convocation transmise par le Président : 21 mars 2024

Nombre de délégués en exercice : 45

Nombre de délégués présents : 17

Nombre de délégués représentés : 8

QUORUM : 45 délégués en exercice représentant 117 voix, soit un quorum de 58,5 voix

QUORUM pour la présente délibération : 17 délégués présents + 8 pouvoirs correspondant à 61 voix

PRESENTS :

Délégués du Département : Olivier LAVENKA, Président, Daisy LUCZAK.

Délégués des EPCI : Jean ABITEBOUL, Philippe BAPTIST, Suzanne BARNET, Georges BENARD, Alexandre BOUSEZ, Michel CHARIAU, Daniel DOMETZ, Maxence GILLE, Jean HELIE, Christian PEUTOT, Francis PLÉ, Michael ROUSSEAU, Louis SAOUT, Joël SURIER, Emmanuel VIVET.

REPRESENTES :

Délégués de la Région :

Angela AVOND donne pouvoir à Daisy LUCZAK

Délégués des EPCI :

Alain BOULLOT donne pouvoir à Michel CHARIAU

Stéphane COLLON donne pouvoir à Philippe BAPTIST

Claude DECUYPERE donne pouvoir à Jean HÉLIE

Laurent DELPECH donne pouvoir à Alexandre BOUSEZ

François-Xavier DUPERAT donne pouvoir à Christian PEUTOT

Marcel FONTELLIO donne pouvoir à Daniel DOMETZ

Jean-Claude LECINSE donne pouvoir à Georges BENARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean HÉLIE

Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris notamment en son article L. 1612-12,

Vu le Compte de Gestion du Payeur Départemental pour 2023,

Vu les résultats budgétaires et les résultats d'exécution joints à la présente délibération (états II-1 et II-2 du compte de gestion),

Considérant qu'avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un Compte de Gestion par budget,

Considérant que le Compte de Gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du Compte Administratif,

Considérant que les écritures du comptable sont en concordance avec la gestion de l'ordonnateur,

Vu le rapport n°DCS2024-002,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (61 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTION).

APPROUVE le Compte de Gestion du Payeur Départemental du budget principal (codifié 03000) de Seine-et-Marne Numérique pour l'exercice 2023, dont la synthèse des résultats budgétaires et des résultats d'exécution est jointe en annexe à la présente délibération (états II-1 et II-2 du compte de gestion). Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.



Olivier LAVENKA
Président de Seine-et-Marne Numérique

Date de mise en ligne le 9 avril 2024



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 077090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP SEINE-ET-MARNE

ETABLISSEMENT : SM SEINE ET MARNE NUMERIQUE
ETAT : 11-1

Résultats budgétaires de l'exercice

03000 - SM SEINE ET MARNE NUMERIQUE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	391 000,00	2 900 000,00	3 291 000,00
Titres de recette émis (b)	42 315,41	1 774 212,51	1 816 527,92
Réductions de titres (c)	55,63		55,63
Recettes nettes (d = b - c)	42 259,76	1 774 212,51	1 816 472,29
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	391 000,00	2 900 000,00	3 291 000,00
Mandats émis (f)	158 332,16	1 736 023,25	1 894 355,42
Annulations de mandats (g)		19 694,04	19 694,04
Dépenses nettes (h = f - g)	158 332,16	1 718 329,21	1 876 661,38
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		55 883,29	
(h - d) Déficit	316 072,36		60 189,09

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 077090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP SEINE-ET-MARNE

ETABLISSEMENT : SM SEINE ET MARNE NUMERIQUE
ETAT : 11-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

03000 - SM SEINE ET MARNE NUMERIQUE

Exercice 2023

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2022	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	324 180,97		-116 072,36		208 108,59
Fonctionnement	1 166 040,61		55 883,29		1 221 923,90
TOTAL I	1 490 221,58		-60 189,09		1 430 034,49
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
GLOBAL AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE-SMM					
Investissement	3 145 798,61		2 066 548,71		1 079 249,90
Fonctionnement	6 328 810,78		4 197 607,26		10 503 418,04
Sous-Total	9 474 599,39		2 111 057,55		11 582 656,94
TOTAL III	9 474 599,39		2 111 057,55		11 582 656,94
TOTAL I + II + III	10 964 820,97		2 050 868,46		13 012 691,43